



BILAN D'ACTIVITÉ ANNUEL

Chambre d'agriculture du Tarn

2022

TERRITOIRE SEGALA

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE

dans ses transitions économiques, climatiques, techniques et sociales

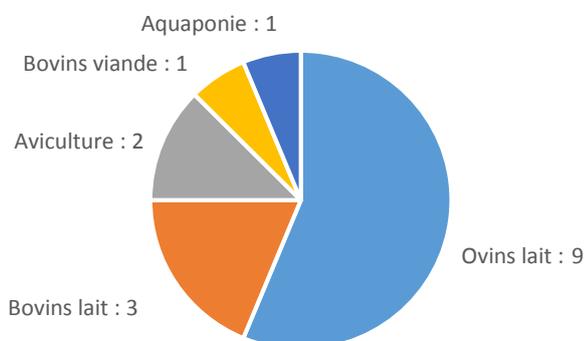
DYNAMIQUE SUR L'INSTALLATION

16 installations aidées en 2022, en diminution par rapport à 2021. Elles représentent près de 23 % des installations aidées du département.

- 31 % de hors cadres familiaux
- 20 % de femmes
- 81 % en société
- 13 % en circuits courts, 6 % en agriculture biologique
- **Et 94 % des installations avec un atelier élevage.**

Encore cette année, une forte proportion des installations en ovins lait (9 sur 16).

A noter : une moyenne de 20 installations/an sur les 3 dernières années.



Dispositif régional **Pass'Installation** : 9 bénéficiaires pour le territoire en 2022. Majorité d'installations hors cadre familial ; diversité des productions et des projets.

16 suivis installation en cours (dont 6 nouveaux en 2022) : 13 en élevage, 3 en maraîchage, 1 paysan boulanger.

CONSEIL D'ENTREPRISE

8 entretiens Y Voir Clair : 1 en volailles, 1 en grandes cultures, 3 en vaches laitières, 1 en chèvres, 1 en vaches allaitantes et 1 en brebis viande.

Thèmes abordés : charges et contraintes de travail (5), réflexions globales sur l'orientation de l'exploitation (2) ou réflexion sur le projet professionnel (1).

Accompagnement agriculteurs fragilisés :

3 audits agriculteurs fragilisés réalisés suite à des problèmes conjoncturels et/ou familiaux.

32 situations fragiles avec demande d'aide FASS (Fond d'Action Social et Solidaire) ou d'accompagnements par divers organismes (MSA, CER France, Chambre d'agriculture...).

Suivis RSA : 23 dont 8 nouveaux et 6 sorties. Productions : 19 en élevage (bovins viande, caprins, équins, apiculture, chiens, apiculture), 2 en maraîchage/PPAM, 1 en viticulture.

Accompagnement porteurs de projet en caprin

7 personnes suivies pour un projet d'installation ou de création d'atelier caprin : 3 porteurs de projet (dont 1 sur le Ségala) et 4 créations d'atelier sur une exploitation existante (3 dans le Ségala). En majorité pour une production de lait de chèvre vendu à une laiterie.

COÛT DE PRODUCTION

Plusieurs formations proposées, sur les filières laitières (ovins et bovins) et viande (bovins) : 25 éleveurs y ont participé en 2022 : 9 en bovins lait (dont 4 bio), 11 en bovins viande, 5 en ovins lait.

L'objectif est de permettre aux participants, sur la base de leur comptabilité de calculer leur coût de production et d'identifier des leviers permettant de l'améliorer.

Création de 2 nouveaux groupes en 2022 (en ovins lait et bovins viande) qui ne demandent qu'à être rejoints par des personnes intéressées.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET SÈCHERESSE

Face la conjoncture et pour faire suite à divers retours, **1 réunion de proximité** a été organisée sur le territoire à Valdériès (13 participants). Objectifs : écoute des préoccupations et proposition de pistes technico-économiques.

Les préoccupations ressorties ont été : comment s'adapter et gérer les aléas climatiques, la rentabilité à assurer avec le prix des intrants qui augmente ou le prix de vente des produits, les différentes aides et la communication auprès de la société. Pistes de travail proposées : groupes d'échanges sur 3 thématiques (la gestion de l'eau, l'administratif, le travail), accompagnement sur la stratégie des exploitations, information sur les aides et les assurances, accompagnement pour embaucher et diminuer la charge administrative. Cette réunion a été animée par des conseillers et des élus de la Chambre d'agriculture du Tarn.

La Chambre d'agriculture a aussi accompagné les agriculteurs dans les démarches administratives et au niveau technique en répondant aux demandes sur l'adaptation de l'assolement pour refaire les stocks de fourrages pour la campagne à venir.

APPUI RÉGLEMENTAIRE

Poursuite de l'appui à la réalisation des plans prévisionnels de fumure, à la saisie et à la conformité des pratiques, en lien notamment avec la zone vulnérable et la conditionnalité des aides PAC : 111 PPF et 44 conformités des pratiques.

Le sujet phare de 2022 au niveau réglementaire a été la **réforme de la PAC 2023-2027**, au-delà des déclarations PAC habituelles qui ont lieu au printemps (480 rdv PAC). Accompagnements Réforme PAC pour s'approprier la réforme et anticiper les changements :

- 2 formations (21 participants).
- des ateliers MesP@rcelles dédiés à la simulation de l'éco-régime
- 45 simulations aides PAC 2023-2027.

Sur ces 45 simulations, le niveau d'aides va être stable à + ou - 3 % pour 11 exploitations et

- augmenter de 3 à 10 % pour 4 exploitations
- augmenter de 10 à 20 % pour 2 exploitations
- baisser de 3 à 10 % pour 19 exploitations
- baisser de 10 à 20 % pour 8 exploitations

TRAVAIL EN ÉLEVAGE

Améliorer les conditions de travail

Poursuite des actions en 2022 avec toujours l'objectif de proposer des pistes de solutions ou des outils aux éleveurs.

Réalisation d'une vidéo avec le témoignage d'un éleveur sur **l'utilisation de l'outil web « Ma calculette Temps de travail »**. Cet outil permet d'estimer le nombre d'heures à l'année et à la semaine. Il est utilisable pour un diagnostic de la situation actuelle ou pour l'étude d'un projet ou d'un changement sur une exploitation.

L'outil « Ma calculette Temps de travail » est disponible sur le site de la Chambre d'agriculture du Tarn.

Organisation de nouvelles rencontres fin 2022 - début 2023 sur l'amélioration des conditions de travail et le gain en temps de travail. Une a eu lieu à Montirat, au Gaec des Boucles du Viaur.

Réalisation de fiches techniques (1 en chèvres et 1 en bovins viande pour le Ségala tarnais) et de vidéos sur le salariat en élevage avec le témoignage d'éleveurs balayant 5 thématiques : le recrutement et l'accueil, la communication, la motivation des équipes, la santé et la sécurité, le binôme gagnant.



GROUPE ÉCOPHYTO 30000 FERMES CENTRE TARN

Le groupe, créé en 2018, réunit 17 exploitations réparties sur le secteur Centre Tarn : 10 en polyculture-élevage et 7 céréaliers. L'objectif de ce groupe est de travailler à la **réduction des produits phytos**.

Depuis sa création, on constate une diminution des IFT de 34% en moyenne.

4 bouts de champs ont été organisés chez différents membres du groupe et ouverts aux agriculteurs du secteur : suivi d'essais mis en place, actualités techniques, données technico-économiques et leviers innovants.

En parallèle, un accompagnement individuel permet de travailler les leviers visant la réduction des phytos, le calcul annuel des IFT, le bilan des actions menées en lien avec le bilan de campagne et l'élaboration d'un plan d'actions.

Une journée sur la thématique de la pulvérisation (Opti'Pulvé) a été organisée à Lombers en partenariat avec la CUMA. Plus d'une cinquantaine de personnes ont pu découvrir les innovations à venir sur la pulvérisation, tester la dureté de leur eau, comprendre le rôle des adjuvants, préparer au mieux leur contrôle pulvé et échanger sur les trucs et astuces.



FOURRAGES ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE

En octobre, **rencontre régénération des prairies** ouverte aux éleveurs du Ségala Carmausin, sur l'exploitation du GAEC de Rivet, à Tonnac. Objectifs : faire un point sur l'état des prairies suite à la sécheresse et aborder les pratiques de gestion et les techniques de régénération.

CAP PROTÉINES

La Chambre d'agriculture s'est engagée dans ce programme qui vise à renforcer l'autonomie protéique en élevage de ruminants et dans les territoires. Elle contribue au projet avec 3 fermes pilotes, dont une située sur le Ségala, dans le but de concevoir et faire connaître les trajectoires et les résultats de systèmes d'élevage innovants, autonomes en protéines, rentables, vivables et résilients. Plusieurs supports de communication ont été réalisés (fiches témoignages et vidéo).

Dans le cadre de ce programme, la Chambre d'agriculture est intervenue à l'occasion de la journée « portes ouvertes » organisée par la Maison de l'élevage sur l'exploitation d'Emile Fabriès à Lombers.

CONTRIBUER AU DIALOGUE AGRICULTURE-SOCIÉTÉ

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS (MPP)

Outre la valorisation des productions sur les marchés de proximité, ces rendez-vous sont l'occasion également de faire se rencontrer producteurs et consommateurs et ainsi de contribuer au dialogue entre agriculture et société.

Sur le territoire se côtoient 2 types de MPP :

- des marchés dits « festifs » en période estivale ; 2 rdv proposés à Cordes en collaboration avec la mairie et 3 rdv organisés avec la Communauté de communes Centre Tarn sur

différentes communes de son territoire : Réalmont, Lombers et Roumegoux.

- un **marché hebdomadaire**, qui a lieu tous les jeudis à Albi, sous la halle du Castelviel. Dans le cadre du PAT (projet alimentaire territorial) de l'Albigeois, 5 soirées festives ont été programmées pour faire connaître le marché et créer des moments de convivialité.

Goûtons nos campagnes

La Chambre d'agriculture a été partenaire de l'action « Goûtons nos campagnes » organisé par le PETR Albigeois et Bastides, dans le cadre de son PAT. Cet événement

programmé dans le cadre de la semaine du goût, début octobre, avait pour but de faire découvrir au grand public la diversité de l'agriculture du territoire et de faire se rencontrer agriculteurs et citoyens à l'occasion de visites de fermes notamment (portes ouvertes, randonnées, dégustation de produits,...).



VALORISER LES PRODUCTIONS



DÉVELOPPER L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX

Avec la restauration collective et des acheteurs locaux

La Chambre d'agriculture a répondu aux sollicitations d'établissements du territoire qui souhaitent augmenter la part de produits de proximité dans leurs achats de denrées alimentaires, dans le cadre de la loi Egalim. C'est le cas par exemple de la Cuisine centrale de Carmaux.

IMPLICATION DANS LES PAT

L'année 2022 a vu la mise en place de plusieurs actions portées par la Chambre d'agriculture dans le cadre des PAT de la ville d'Albi et du PETR Albigeois et Bastides. On peut citer entre autres :

- Organisation de 2 rencontres de type speed-meeting entre producteurs et distributeurs-restaurateurs locaux, en partenariat avec les collectivités locales et les chambres consulaires (CMA et CCI) sur le Carmausin Ségala le 16 mai, et à Albi le 17 octobre : 70 rendez-vous d'affaire pour faire naître des relations commerciales à Cap Découverte, et tout autant à la Chambre d'agriculture à Albi.

- La mise en place d'un accompagnement d'agriculteurs pour ouvrir leurs portes à des publics scolaires ; un 1^{er} groupe de 5 agriculteurs de l'Albigeois, aux productions diversifiées a répondu favorablement et travaille sur la construction de son circuit de visite.

- Des interventions en mars 2022, à Carmaux et à Teillet, pour informer les élus et les gestionnaires de la

restauration collective du PETR Albigeois et Bastides sur les impacts de la loi Climat et Résilience sur la restauration collective.

- La réalisation d'enquêtes auprès de maraîchers du PETR pour mieux connaître l'offre en légumes du secteur et des rencontres avec les acteurs de la filière Céréales (boulangers-minotiers).

Les conventions de partenariat ont été signées avec le PETR Albigeois et Bastides en fin d'année 2021 et avec la Ville d'Albi en avril 2022.



AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

TRANSMISSION

Une animation renforcée sur 2 communautés de communes

CENTRE TARN : l'animation a été lancée courant 2019 avec un repérage des cédants de plus de 55 ans sans repreneur identifié, avec l'appui des élus locaux.

2 réunions organisées début juin 2022 avec les élus des communes de ce territoire pour présenter le bilan de cette action et envisager la suite de la démarche.

52 cédants contactés, 15 sans reprise. 12 d'entre eux accompagnés via le Point Accueil Transmission pour les aider à définir leur projet de cession. 8 inscriptions sur le RDI. Plusieurs mises en relation ont eu lieu et aujourd'hui la plupart des offres ont trouvé preneur.



MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS

: une action similaire est menée dans le cadre du dispositif OCCTAV. Une animation va être proposée en 2023 pour accompagner les exploitants en société avec un cédant de plus de 55 ans, en lien avec la problématique main d'œuvre.

Et aussi l'organisation de 2 formations « cessation d'activité » en janvier 2022 à Valence et Albi (23 participants).

FILIÈRE CARBONE LOCALE

La Chambre d'agriculture a répondu fin 2021 à un AAP de la Région Occitanie pour structurer une filière carbone locale sur l'Albigeois. Le lancement de cette démarche expérimentale a eu lieu le 20 octobre en présence des partenaires associés au projet. Elle a pour objectif de mettre en relation des agriculteurs, stockeurs de carbone avec des entreprises locales qui seraient prêtes à acheter du carbone.

2 réunions ont été organisées le 30/11 et le 9/01 pour présenter la démarche aux agriculteurs intéressés (27 participants). La 1^{ère} étape portera sur la réalisation de diagnostics carbone pour les exploitants inscrits.

En parallèle, un travail va s'engager en partenariat avec la CMA et la CCI, pour mobiliser des entreprises du territoire qui seraient prêtes à acheter du carbone.



CONTRAT DE RIVIÈRE CÉROU-VÈRE

En tant que partenaire du Syndicat de Bassin Cérou Vère, la Chambre a participé à la construction du programme d'actions agricoles prévu pour les 5 ans à venir sur le bassin versant.

En 2022 ont eu lieu la signature du Contrat de Rivière à Castelnaud-Montmiral, ainsi que le dépôt d'un **Projet Agri-Environnemental Climatique (PAEC)** pour proposer des MAEC sur 4 territoires prioritaires du Cérou. L'élaboration de ce PAEC, porté par le Syndicat, a été réalisée en concertation avec un groupe d'agriculteurs locaux du Céret. La mise en oeuvre technique est confiée à la Chambre d'agriculture du Tarn. En parallèle, maintien d'une animation technique auprès des agriculteurs via des bouts de champ, à Pampelonne (2 rdv en 2022) et des visites de parcelles de prairie à flore variée.

GESTION MUTUALISÉE DE LA RESSOURCE EN EAU

La Chambre d'agriculture participe avec le Syndicat du bassin Tarn aval à une expérimentation sur le bassin versant du Caussels en vue de réduire la durée de période des basses eaux sans impacter les usages (irrigation, tourisme).

Proposition d'un plan de gestion aux 20 propriétaires des plans d'eau et réalisation d'un suivi des écoulements en différents points du bassin versant entre juin et octobre.

Opération, initiée en 2020, renouvelée en 2022, avec le suivi des écoulements sur 23 points, avec les spécificités que l'on connaît pour 2022 en matière de sécheresse.

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

Les Syndicats de bassin Cérou-Vère et Tarn Aval ont répondu à un AAP sur la « restauration des zones humides » lancé par l'Agence de l'Eau et la Région.

La Chambre d'agriculture est associée en tant que prestataire de ces 2 opérations et propose un accompagnement des éleveurs qui disposent de zones humides sur leurs exploitations : réalisation d'un diagnostic aboutissant à des préconisations de gestion et de travaux si nécessaire.

Les 1ers diagnostics ont été réalisés courant 2022 en vallée du Tarn et vont se poursuivre en 2023. Une réunion d'information a eu lieu sur le bassin versant de l'Aurause.



ANIMATION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le comité de développement de la CA81 s'est réuni 2 fois dans l'année afin de préparer les rencontres avec les collectivités locales et pour faire le point sur les actions menées par la CA81 sur le territoire Ségala et échanger autour des dossiers d'actualité.

Les responsables et certains membres ont été mobilisés pour participer à des réunions organisées sur le territoire par les partenaires et les collectivités (Comités de Pilotage des PAT, Plans Climat, programmes Petites Ville de demain, commissions agriculture,...). Tout agriculteur intéressé par le développement du territoire peut rejoindre le CODEV.

Equipe du Ségala

Marie-Line CAZENAVE : Animation territoire – relations collectivités

06 69 47 70 08 - m.l.cazenave@tarn.chambagri.fr

Maëva COLOMBET : Grandes cultures et cultures fourragères

06 69 45 08 56 - m.colombet@tarn.chambagri.fr

Jean-Pierre IZQUIERDO : Installation-Transmission-Agriculteurs fragilisés

06 69 15 17 31 - jp.izquierdo@tarn.chambagri.fr

Alexandra PIZZETTA : Entreprise et animation

06 68 84 44 40 - a.pizzetta@tarn.chambagri.fr

Jean-Baptiste RIVALS : Règlementaire

06 69 18 21 94 - jb.rivals@tarn.chambagri.fr

Valérie VALETTE : Règlementaire

06 69 02 87 33 - v.valette@tarn.chambagri.fr



Siège Social

Chambre d'agriculture du Tarn

96 rue des Agriculteurs

CS 53270

81011 ALBI Cedex 9

05 63 48 83 83

Antenne Ségala

96 rue des Agriculteurs

CS 53270

81011 ALBI CEDEX 9

05 63 48 83 87

Bureau Valence

Pôle d'activités

45 avenue Pierre Souyris

81340 VALENCE D'ALBIGEois

05 63 53 49 05



PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

